



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés des producteurs d'endives et de chicorée

Question au Gouvernement n° 197

Texte de la question

DIFFICULTÉS DES PRODUCTEURS D'ENDIVES ET DE CHICORÉE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean Moulliere.

M. Jean Moulliere . Les feux de la colère embrasent nos campagnes. Parmi les revendications de nos agriculteurs, il y en a une qui est essentielle : « Pas d'interdiction sans solution ! » C'est ce que nous défendons, mes collègues du groupe Horizons & indépendants et moi-même, pour nos agriculteurs.

Malheureusement, nos producteurs de chicorée et d'endives, que j'ai eu l'occasion de rencontrer dans le Nord, sont en grande difficulté. Depuis l'interdiction en mai 2024, au niveau européen, de la benfluraline, qui permettait de lutter efficacement contre les chénopodes, ils se trouvent dans une incertitude totale, vivant avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

En effet, sans ce produit, le coût de la main-d'œuvre est amené à exploser. Nous connaissons les problèmes de recrutement que connaît le secteur agricole, les problèmes de rendement liés aux conditions climatiques et aussi les fluctuations du coût de l'énergie, qui ont fortement affecté la filière de l'endive. Nous savons tout cela, et nous savons qu'un agriculteur a besoin de voir loin pour faire bien. Alors donnons-leur de l'air et un avenir !

Dans ma circonscription, nous travaillons à relancer la production de chicorée au niveau local, en nous appuyant sur l'usine Leroux, principale entreprise du secteur, implantée à Orchies. C'est un produit sain (*Mme Maud Petit applaudit*) et une excellente solution de rechange au café, dont l'empreinte carbone est bien supérieure. Si demain, les producteurs choisissent de semer une plante plus rentable et offrant davantage de certitudes, c'est toute une filière d'excellence qui sera mise en péril. Pour ma part, je ne souhaite pas qu'à l'avenir, ma salade d'endives vienne d'Amérique du Sud et ma chicorée d'Inde.

M. Thibault Bazin . Moi non plus !

M. Jean Moulliere . Il y va de notre souveraineté alimentaire. Pour reprendre un slogan que nous connaissons bien : « On marche sur la tête ! »

Madame la ministre, je connais votre engagement sur ce dossier. Face à cette situation alarmante, quelles mesures concrètes le gouvernement envisage-t-il de prendre pour soutenir les producteurs d'endives et de chicorée, garantir l'avenir de ces filières et ainsi défendre notre souveraineté alimentaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – Mmes Justine Gruet et Maud Petit applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt*. Vous abordez une question absolument fondamentale, qui a trait aux impasses techniques auxquelles font face certaines productions. Je vais vous parler de l'endive et de la chicorée, mais je voudrais d'abord dire un mot de la filière de la noisette.

M. Laurent Wauquiez. Très bien !

Mme Annie Genevard, *ministre*. Voilà une magnifique petite filière, performante, à laquelle contribuent des centaines de producteurs dont la production est remarquable. Ils sont menacés de mort parce qu'ils ne peuvent pas traiter leur production : voilà où nous en sommes dans notre pays ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Le jour où cette filière disparaîtra, nous mangerons des noisettes étrangères, traitées avec les produits dont l'interdiction aura causé la mort des noisettes françaises. (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et HOR. – Mme Violette Spillebout et M. Franck Riester applaudissent également.*)

C'est également la situation dans laquelle se trouvent les magnifiques filières de l'endive et de la chicorée, qui sont elles aussi menacées par l'absence de traitement adapté à leur pérennité. Voilà des cultures patrimoniales, qui font la fierté de l'agriculture française et qui subissent la même menace. J'ai reçu personnellement les représentants de ces filières, et j'ai apporté à l'endive, avec mes services, deux solutions sur les trois demandées – nous avons sollicité une autorisation pour le troisième type de traitement.

Pour la chicorée, malheureusement, c'est un peu plus compliqué. Nous avons formulé une demande pour que le traitement adapté à cette production soit autorisé, et j'espère que nous pourrions bénéficier d'un produit qui s'appelle l'Avadex Factor ; l'examen de la demande est en cours et un avis indicatif sera rendu pour le 30 novembre.

Je veux vous dire, monsieur le député, que je suis avec la plus grande attention cette question. Certains d'entre vous se sont fait plaisir en votant ici même des interdictions dont nous payons aujourd'hui le prix en matière de production : il faut le dire et le dénoncer ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et HOR ainsi que sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Moulliere](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 197

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 2024